

One Planet Summit : la Caisse des Dépôts adopte un plan d'action en faveur de la préservation de la biodiversité

A Paris, le 11 janvier 2021

Un an après avoir rejoint la plateforme « Entreprises pour la Nature-Act4Nature »¹, puis la coalition « Finance for Biodiversity » en septembre 2020, la Caisse des Dépôts adopte son premier « plan d'action biodiversité » à l'occasion du *One Planet Summit*. Il repose sur quatre axes et est complété par les plans d'action respectifs de ses filiales.

1- Mesurer son empreinte sur la biodiversité

Parce qu'il ne peut y avoir de pilotage efficace des impacts sur la biodiversité sans outil de mesure adéquat, la Caisse des Dépôts soutient activement le développement du *Global Biodiversity Score* lancé par sa filiale CDC Biodiversité le 22 septembre 2020, qui permet de mesurer l'empreinte biodiversité des entreprises et des investisseurs.

Grâce notamment à cet outil et en fonction des données disponibles, **la Caisse des Dépôts s'engage à mesurer l'empreinte sur la biodiversité de l'ensemble de ses portefeuilles d'actifs (actifs immobiliers, actions, obligations) d'ici 2024**. La Caisse des Dépôts participe également aux échanges méthodologiques en cours sur ces outils dans le but de faire émerger des standards de place.

L'ensemble des **projets d'investissement de la Banque des Territoires** fait désormais l'objet d'une analyse de leurs **impacts extra-financiers, notamment environnementaux** (émissions de CO₂, surfaces artificialisées et/ou compensées, labels environnementaux ...), lesquels sont intégrés aux **outils d'aide à la décision des projets d'investissement**.

Par ailleurs, la Caisse des Dépôts mobilise CDC biodiversité pour engager dès le premier semestre 2021 et en lien étroit avec les collectivités territoriales et leurs associations (métropoles, agglomérations, régions) des travaux pour définir **un outil de mesure de l'empreinte biodiversité dédié aux collectivités**.

2- Réduire ses impacts négatifs sur la biodiversité : directs et indirects

A travers son activité de financement de l'économie en actions, obligations, actifs immobiliers etc ... la Caisse des Dépôts a un impact indirect sur le financement d'activités susceptibles de mettre sous pressions les écosystèmes (par la déforestation importée, l'artificialisation des sols, l'exploitation des ressources naturelles, les pollutions ...). Elle entend donc réduire cet impact grâce aux actions suivantes :

- **La Caisse des Dépôts s'engage à interroger dès à présent les entreprises dont elle est actionnaire, à raison de 2 secteurs d'activité par an (en commençant par l'agro-alimentaire et la chimie) d'ici 2024, sur leur stratégie de préservation de la biodiversité.** Il s'agit de les inciter ce faisant à développer des modes de production soutenables et le recours à des labels de préservation de la biodiversité. Ce dialogue actionnarial pourra se matérialiser par le vote de résolutions en faveur de la préservation de la biodiversité en assemblée générale et fera l'objet d'un suivi régulier. Cet engagement vient renforcer la politique de gestion responsable des actifs déployée par la CDC².
- Sur ses portefeuilles **d'actifs immobiliers** gérés en direct, la Caisse des Dépôts s'engage à neutraliser dès cette année l'impact de ceux-ci en termes d'artificialisation des sols et à ce

¹ Ainsi que ses filiales Icade, Egis, Société Forestière, CDC Biodiversité et Compagnie des Alpes.

² Tous les actifs figurant dans les portefeuilles de la Caisse des Dépôts font l'objet d'une analyse et d'une note ESG impactant leur valorisation, actualisées annuellement et prises en compte dans les décisions d'investissement. Ces critères

que 100% de ses développements immobiliers neufs respectent au moins un des labels de performance environnementale (Biodiversity, NF HQE, BREEAM, E+C-, Effinergie+, Effinergie Bepos).

- La Caisse des Dépôts s'engage à ne détenir que des actifs forestiers gérés durablement (labellisés PEFC ou FSC).
- La Caisse des Dépôts exclut également de ses financements les entreprises dont le chiffre d'affaire dépend à plus de 10% d'énergies non conventionnelles ayant des impacts néfastes sur le climat mais également sur les écosystèmes par leurs techniques d'extraction : pétrole et gaz de schiste, sables bitumineux ou de forage en zone Arctique.

La Caisse des Dépôts s'engage aussi à limiter l'impact biodiversité direct de son **fonctionnement interne** : l'emprise au sol des bâtiments de la CDC sera par exemple intégralement compensée (cible : 9800m² sur 2021-2025) .

3- Accroître ses impacts positifs en faveur de la biodiversité

La Caisse des Dépôts entend également contribuer à combler le besoin de financements annuels pour préserver et restaurer la biodiversité (estimé entre 150 et 440 milliards de dollars à l'échelle mondiale selon The Biodiversity Finance Initiative).

Dans le cadre du plan de relance de la Caisse des Dépôts, **la Banque des Territoires mobilise ainsi 3 milliards d'euros sur la période 2020-2024 en faveur de projets de préservation de la biodiversité**, aussi bien pour la maîtrise des ressources (rénovation des réseaux d'eau et d'assainissement, traitement et recyclage des déchets) que pour la limitation de l'artificialisation des sols (portage foncier, reconversion de friches industrielles, projets de restauration d'espaces naturels...).

En outre, **la Banque des Territoires apporte aux collectivités locales le soutien nécessaire en termes d'ingénierie territoriale, notamment à travers son offre « SGREEN » dans le cadre du programme « Action Cœur de ville »**. Cet accompagnement des villes vise à transformer leurs feuilles de route en matière de biodiversité et d'adaptation au changement climatique en plans d'action opérationnels. Il porte notamment sur les thématiques de gestion de l'eau, de végétalisation et de développement de la nature en ville, de préservation des corridors et des continuités écologiques.

Enfin, afin de soutenir activement le développement de projets dédiés à la mobilisation des solutions fondées sur la nature en faveur de l'adaptation des territoires au changement climatique, la Caisse des Dépôts et ses filiales poursuivront leur engagement au sein du programme **Nature 2050** (4,5 millions d'euros mobilisés depuis 2017 et quarante projets soutenus dans toute la France).

4- Actions facilitatrices en matière de recherche et de formation

Au travers de la Mission Economie de la Biodiversité confiée à CDC Biodiversité, la Caisse des Dépôts consacrera 8 millions d'euros (période 2020-2024) à la recherche et l'innovation pour développer de nouvelles solutions permettant à l'économie de contribuer activement à la préservation et la restauration de la biodiversité. La Caisse des Dépôts veillera également à assurer la formation de l'ensemble de ses gestionnaires d'actifs d'ici 2022 aux enjeux de biodiversité.

Eric Lombard, directeur général du groupe Caisse des Dépôts, déclare : « *Les institutions financières doivent jouer un rôle clé dans la préservation de la biodiversité car elles disposent d'importants leviers d'action, par leurs choix de financement, pour inciter la transition des entreprises et des acteurs locaux. La Caisse des Dépôts s'engage activement pour mesurer l'empreinte biodiversité des acteurs économiques et pour piloter celle de ses financements afin de réduire ses impacts directs et indirects sur la nature.* »

concernent notamment les émissions de GES, la diversité des espèces et l'utilisation des terres, les émissions toxiques et déchets ou encore l'utilisation de matières premières ayant un fort impact environnemental. Les sociétés durablement mal notées ou très controversées sont exclues du portefeuille.

À propos du groupe Caisse des Dépôts

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires.

Elle regroupe cinq domaines d'expertise : les retraites, et la formation professionnelle, les gestions d'actifs, le suivi des filiales et des participations, le financement des entreprises (avec Bpifrance) et la Banque des Territoires.

Contact presse

Caisse des Dépôts

Groupe Caisse des Dépôts –Charlotte Pietropoli : 06 71 10 91 34

 |  |  |  [caissedesdepots.fr](https://www.caissedesdepots.fr)